

DÉLIBÉRATION n° **23-009** de la séance du **28/02/2023**

OBJET : **Approbation du budget supplémentaire 2023 – Budget annexe**

L'an deux mille vingt trois, le mardi vingt-huit février à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Abbaretz, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 16 Nombre de voix : 21

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Jean-Michel BUF, Nicolas CRIAUD, Anthony BERTHELOT, Jean-Michel BRARD, Frédéric MILLET, Bernard MORILLEAU, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Philippe JOUNY, Yvon LERAT, Emmanuel TERRIEN,

Mmes Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Gaëlle ROUGERON,

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BRARD,
- Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Bernard MORILLEAU,
- M. André KLEIN avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- M. Alain VEY avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

MM. Laurent TURQUOIS, Thierry AGASSE, Bernard LEBEAU, Christophe JOUIN, Rodolphe AMAILLAND,

Mmes Anne-Marie CORDIER, Claire HUGUES, Edith MARGUIN, Christelle BRAUD, Aïcha BASSAL, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY.

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire,
M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
Mme Nathalie ANGOMARD, directrice déléguée Emploi et dynamiques professionnelles,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité,
Mme Maryse BRIAND, directrice déléguée Innovations sociales et lab' d'expérimentation,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, responsable Développement territorial et relations aux publics,
Mme Anne-Sophie JUDALET, responsable de la communication externe,
Mme Ghislaine LAUNAY, responsable Affaires générales.

À l'unanimité, M. Jean-Pierre POSSOZ a été désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023 – BUDGET ANNEXE

EXPOSÉ

Le budget supplémentaire a pour objet d'intégrer au budget prévisionnel 2023 les résultats constatés à la clôture de l'exercice 2022 et de procéder à des ajustements budgétaires.

La maquette du budget supplémentaire est tenue à la disposition des membres du Conseil d'administration.

DÉLIBÉRÉ

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion, et notamment ses articles 33 à 35 ;

Vu l'instruction comptable M832 ;

Vu les délibérations du Conseil d'administration du 28 février 2023 approuvant le compte administratif 2022 et procédant à l'affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

Vu la délibération n°22-055 du Conseil d'administration du 13 décembre 2022 approuvant le budget primitif de l'exercice 2023 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** le budget supplémentaire de l'exercice 2023 pour le budget annexe, par chapitre, tel que présenté ci-dessous :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023			
FONCTIONNEMENT			
Chapitre budgétaire	BS2023	BP2023	Total BP+BS
011 - Charges à caractère général	- €	1 580 150,00 €	1 580 150,00 €
012 - Charges de personnel	- €	66 000,00 €	66 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 000,00 €		1 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	1 656 150,00 €	1 657 150,00 €
Chapitre budgétaire	BS2023	BP2023	Total BP+BS
70 - Produit des activités	- €	1 248 020,00 €	1 248 020,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	- 408 130,00 €	408 130,00 €	- €
Recettes réelles	- 408 130,00 €		1 248 020,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	2 119 638,13 €		2 119 638,13 €
Recettes d'ordre	2 119 638,13 €		2 119 638,13 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 711 508,13 €	1 656 150,00 €	3 367 658,13 €

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philip SQUELARD